Secrétariat du Grand Conseil

PL 9486

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 24 février 2005

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit d'investissement de 2 065 000 F pour l'équipement et l'ameublement du pavillon provisoire loué et mis à disposition de l' EC-ECG du ROLLIET à Plan-les-Ouates

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit global de 2 065 000 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'acquisition du mobilier, des équipements pédagogiques, du matériel informatique et des logiciels pour le pavillon provisoire loué et mis à la disposition de l'enseignement secondaire postobligatoire pour accueillir ses nouveaux élèves à la rentrée 2005.

PL 9486 2/26

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est inscrit au budget d'investissement en 2005 sous les rubriques 34.13.00.506.25 et 17.00.00.506.26. Il se décompose de la manière suivante :

•	17.00.00.506.26	Equipement informatique	669 000 F
•	34.13.00.506.25	Mobilier	824 000 F
•	34.13.00.506.25	Matériel pédagogique	135 000 F
•	34.13.00.506.25	Equipement audiovisuel	159 000 F
•	34.13.00.506.25	Equipement salles NFCB	<u>278 000 F</u>
•	Total		2 065 000 F

Art. 3 Financement et couverture des charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme Le chancelier d'Etat : Robert Hensler 3/26 PL 9486

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

1. Préambule

A fin décembre 2003, les représentants du département de l'instruction publique (DIP) ont informé la commission des travaux du Grand Conseil, que selon les prévisions, l'enseignement secondaire postobligatoire (PO) devait accueillir, par rapport à 2003, environ 700 élèves de plus pour la rentrée 2005.

Toutefois, l'enseignement secondaire postobligatoire a déjà accueilli plus de 800 nouveaux élèves lors de la rentrée 2004. Cette arrivée massive concerne essentiellement le collège de Genève, les écoles de commerce et de culture générale.

Les estimations du service de la recherche en éducation (SRED) et de la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire (DGPO) prévoient à ce jour, que la rentrée 2005 comptera 400 élèves de plus que la rentrée 2004.

Entre la rentrée 2004 et la rentrée 2007, on peut estimer que l'effectif des filières collège de Genève, école de commerce et école de culture générale devrait augmenter de près de 1600 élèves.

Il faut préciser que les prévisions d'effectif à moyen et long terme sont actuellement difficiles à effectuer dans l'enseignement secondaire postobligatoire, en raison de la multiplicité des réformes qui ont un impact sur les flux des élèves. Ces modifications étant récentes, l'ampleur de leurs effets ne peut pas encore être totalement prise en compte dans les modèles de prévision.

Ce constat n'est pas spécifiquement genevois, puisque l'office fédéral des statistiques, dans son communiqué de presse du 27 mai 2004, admet la même difficulté, en déclarant qu'outre l'évolution démographique, d'autres facteurs devraient fortement influencer l'évolution future du nombre d'élèves au début de l'enseignement secondaire postobligatoire, notamment la situation économique et les nombreuses réformes entreprises récemment, par exemple celles liées à la nouvelle loi sur la formation professionnelle entrée en vigueur en 2004.

PL 9486 4/26

A Genève, l'augmentation importante de l'effectif et, par conséquent, du besoin de locaux correspondant est due notamment à la croissance démographique générale, aux impacts des réformes de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation dans les choix des élèves lors de leur entrée dans l'enseignement secondaire postobligatoire, à la modification des conditions d'admission dans les écoles de commerce et de culture générale, au retour à l'école publique d'élèves ayant commencé un cursus scolaire en écoles privées, à la reprise par de nombreux élèves d'une deuxième formation dans l'enseignement secondaire postobligatoire (p. ex. une entrée en apprentissage après l'obtention d'une maturité gymnasiale ou d'un diplôme de l'ECG).

Pour absorber cette importante augmentation d'effectif et compte tenu des échéances de mises à disposition des nouvelles constructions qui sont à l'étude depuis 2000 (voir pt 2 ci-dessous), le DIP a fait les demandes suivantes :

- un pavillon provisoire de 17 locaux élèves rive droite;
- un pavillon provisoire de 17 locaux élèves rive gauche;
- un pavillon provisoire de 28 locaux élèves plus des locaux annexes entre l'Arve et l'Aire

Ces constructions ne seront d'ailleurs pas suffisantes, et la mise à disposition de 12 salles sur la rive droite et de 24 salles sur la rive gauche est encore nécessaire dès 2007 pour faire face à l'augmentation globale qui subira, cette année-là, une progression marquée due à l'une des conséquences de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, à savoir le passage de la durée de la formation de gestionnaire de vente de 2 à 3 ans; ceci implique qu'une volée entière d'apprentis (400 élèves) poursuivra en 2007-2008 sa formation, augmentant ainsi d'autant l'effectif de l'enseignement secondaire postobligatoire. Les besoins en locaux seront entièrement couverts en 2012 seulement, après la construction de tous les bâtiments mentionnés au point 2 ci-dessous.

2. Situation actuelle

Pour accueillir les élèves supplémentaires à la rentrée scolaire 2004, l'enseignement secondaire postobligatoire a dû procéder à des modifications de répartitions géographiques afin d'utiliser au maximum la capacité des bâtiments qui offraient encore de la place.

Malgré ces dispositions, la rentrée scolaire 2004 s'est effectuée en utilisant le troisième étage de l'école primaire Necker, qui devient une annexe

5/26 PL 9486

du collège Sismondi, ainsi que 8 salles dans le pavillon provisoire du cycle d'orientation de Drize, première volée du futur bâtiment du Rolliet, construit sur le site du CEC de Mme de Staël.

Si la possibilité d'utiliser les salles dans les locaux du primaire peut durer 2 à 3 ans, les locaux du cycle d'orientation de Drize ne seront plus disponibles dès la rentrée scolaire 2005.

Malgré toutes les mesures prises, et toujours par manque de locaux d'enseignement disponibles, divers travaux de transformations ont été entrepris en 2004 pour augmenter la capacité d'accueil, et ainsi assurer la rentrée scolaire.

Actuellement, les écoles de culture générale, les collèges et écoles de commerce atteignent un taux d'occupation moyen de plus de 75 % alors que le taux moyen permettant une gestion optimale en termes pédagogiques est de 66 %

Les bâtiments planifiés pour absorber les augmentations d'effectifs ne seront disponibles qu'en 2006 pour la surélévation de l'ECG Henry-Dunant, puis en 2008/2010 pour le Rolliet, Frontenex et la reconstruction du Collège Sismondi, et en 2012 ou au-delà pour un bâtiment supplémentaire sur la rive droite.

3. Pavillon du ROLLIET

En collaboration avec le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), le service technique du DIP et la direction générale de l'enseignement postobligatoire ont retenu le site du Rolliet où sera réalisé le bâtiment du même nom.

Ce pavillon devra accueillir environ 270-300 élèves dès la rentrée 2005, puis 400 élèves dès la rentrée 2006. Il permettra d'absorber et d'assurer dans des conditions pédagogiques acceptables l'augmentation des effectifs. L'EC-ECG du Rolliet pourra libérer définitivement le pavillon pour s'établir dans le nouveau bâtiment à la rentrée 2008.

La surface nécessaire disponible, la position géographique ainsi que l'appartenance de ce terrain à l'Etat ont été les éléments déterminants dans le choix de ce site.

PL 9486 6/26

Programme des surfaces utiles (2670 m²)

Les locaux prévus comprennent :

- 22 salles sèches (1340 m²)
- 2 salles TIC destinées principalement à l'enseignement professionnel de la nouvelle formation commerciale de base (NFCb), (160 m²)
- 2 ateliers informatiques, (120 m²)
- 2 laboratoires de langues, (120 m²)
- 1 salle d'activités créatrices (80 m²)
- un centre de documentation (300 m²)
- une zone pour l'administration (210 m²)
- divers locaux pour les enseignants, élèves et assistants (200 m²)
- une cafétéria type « repas chauds » (140 m²)

En raison de l'aspect transitoire de ce bâtiment loué, des collaborations devront être trouvées avec les bâtiments voisins pour les cours donnés dans des salles spécifiques tels que l'éducation physique et les sciences.

4. Mobilier et équipements (voir art 1. crédit d'investissement)

La mise à disposition de ce nouvel établissement demande un équipement en mobilier de base et des installations informatiques.

Informatique

Chacun de ces locaux doit disposer d'une connexion informatique au réseau cantonal.

Récupération du mobilier et des équipements informatiques

Tous les équipements mobiles installés dans ce pavillon seront intégralement déplacés dans la future construction du Rolliet.

5. Coût de fonctionnement

La location de ces locaux provisoires se monte à 2 160 000 F par an et sera financée par le budget de fonctionnement du DAEL. Il en va de même pour les frais de fonctionnement (conciergerie, entretien, fluides, etc.) qui s'élèvent à 143 000 F par an.

7/26 PL 9486

Le nombre de postes d'enseignants et de personnel administratif dépend du nombre précis d'élèves qui seront accueillis, lui-même lié à la filière de formation à laquelle appartiendront ces élèves.

Néanmoins, le nombre maximum des postes d'enseignants nécessaires est estimé à 35, dont le financement sera prélevé sur l'ensemble des moyens budgétaires mis à disposition de l'enseignement secondaire postobligatoire.

En ce qui concerne le nombre maximum de postes administratifs nécessaires, ils sont estimés à 4.

Les crédits de fonctionnement, soit tous les coûts induits nécessaires à la mise en œuvre du projet sans les postes enseignants cités ci-dessus, se présentent ainsi :

Crédit de fonctionnement nécessaire à la mise en œuvre du projet (estimation de tous les coûts induits)

Crédit de fonctionnement	1'096'785	3'333'707	3'333'707	2'860'707
Autres charges : frais de location, maintenance informatique **)	540'000	2'160'000	2'160'000	1'687'000
Coûts induits découlant des nouveaux bâtiments et ouvrages	71'000	143'000	143'000	143'000
Coûts induits découlant des postes de travail supplémentaires	80'000	150'000	150'000	150'000
Dépenses générales	691'000	2'453'000	2'453'000	1'980'000
Postes *)	3.0	3.5	3.5	3.5
Personnel enseignant avec charges sociales	207'409	483'953	483'953	483'953
Postes *)	4.0	4.0	4.0	4.0
Personnel administratif avec charges sociales	198'377	396'754	396'754	396'754
Charges en personnel	405'785	880'707	880'707	880'707
	2005	2006	2007	2008

^{*) 6} mois la 1ère année **) dès 4ème année

PL 9486 8/26

6. Subventions fédérales

Dès 2004, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (NLFPr), l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) subventionne la formation professionnelle sur la base d'un forfait par apprenti et non plus sur la base des dépenses déterminantes. Néanmoins, des dispositions transitoires d'une période de quatre ans ont été introduites dans la loi et l'ordonnance avant de pratiquer la nouvelle forme de subventionnement. Jusqu'au 31 décembre 2007, l'ancienne loi s'applique ainsi que les directives de l'OFFT.

Une contribution fédérale de 22 à 23 % selon les filières de formations professionnelles est accordée sur l'ensemble du matériel pédagogique reconnu par la Confédération. Si les pavillons sont également utilisés par des étudiants externes à la formation professionnelle, une part correspondante est déduite. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer la subvention fédérale puisque la répartition des filières n'est pas encore connue.

7. Conclusions

Au bénéfice de ces explications, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir approuver le présent projet de loi qui permettra d'équiper les locaux provisoires qui seront mis à la disposition des écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire en attendant les constructions définitives prévues dès 2008.

Annexes:

- 1. Planification des charges financières en fonction des décaissements prévus
- 2. Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle
- 3. Fiche technique du CTI
- 4. Programme des locaux et liste des équipements
- 5. Préavis technique de la Cellule d'expertise

DEPARTEMENT DES FINANCES - ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ETAT

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Pavillon provisoire EC-ECG du Rolliet à Plan-les-Quates

ot de l'Instruction nublimes

		2005	9007	207	9007	6007	20107	107		
Investissement brut	Durée Taux	2,065,000	0	0	0	0		0	0	2.065.000
- Recette d'investissement		0	0	0	0	0		9	0	0
Investissement net		2.065.000	0	0	0	J	0	0	0	2'065'000
									E 14 1	100
Mobilier, infrastructures informatiques lourdes	8 ans 12.5%	824'000	0	0	0		0	0	0	824'00(
Recettes		0	0	0	0	0		0	0	0
Véhicule, machine et matériel (selon liste)	5 ans 20.0%	294,000	0	0	0		0	0	0	294'00(
Recettes		0	0	0	0		0	0	0	
Informatique (équipement, logiciel et progicie!)	4 ans 25.0%	947.000	0	0	0		0	0	0	947'000
Recettes		0	0	0	0		0	0	0	
Aucun		0	0	0	0		0	0	0	
Recettes		0	0	0	0		0	0	0	9

financieres récurrentes	159788	56'788	103,000	
1107	218'588			
DL02	455'33	56'78	``	
8007	455'338 465'338	56'788		
2008	455'338	56'788	398,220	
7007	56'788 455'338	56'788	398,220	
2006	882,99	56'788	0	
2002	56.788	56'788	0	
	ancières	2.750%		
	TOTAL des charges fin	Intérêts	Amortissements	

Signature du responsable financier :

DEPARTEMENT DES FINANCES - ADMINISTRATION DES FINANCES DE L'ETAT

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Geneve (D 1 05) - Depense nouvelle

Pavillon provisoire EC-ECG du Rolliet à Plan-les-Quates

Projet présenté par le Département de l'Instruction publique

	2005	2002	7007		- []	l l		récurrent
OTAL des charges de fonctionnement induites	1.153'573	3'390'495	3,789,045	3'316'045	1'553'045	1.553.045	1'316'295	1,257,495
Charges en personnel [30]	405.785	880.707	880.707	880.707	880.707	880'707	880.707	880.707
(augmentation des charges de personne), formation, otc.)	200.71	000.00	·		•	0000		
Observe generates [51]	000.00	750,000	293 000	000001	130 000	000,031	150,000	on net
Citatges et i itaterial et verincure mobilier, fourntures, marérial classique attou spécitique, véhicule, entratien, etc.)	200	000 00	000.001	000 001		00000	200.00	2000
Charges de bâtiment	71.000	143,000	143,000	143,000			espi.	
(fluides (eau, energie, combustibles), concergerie, entretien, location, assurances, etc.)							į.	
Charges financières [32 + 33]	56,788	26.788	455'338	455'338	455'338	455'338	218'588	159.788
Intérêts (report tableau)	56.788	987.99	56788	56'788	56788	56788	56788	56788
Amortissements (report tableau)	0	0	398.220	398'550	398.220	398.220	161'800	103'000
Autres charges	540.000	2'160'000	2'160'000	1,687,000	67.000	67,000	67.000	.67.000
(54.00.00.316.71 frais de location. 17.00.00.315.xx maintenance informatique	540,000	2,160,000	2,160,000	1.687'000	67,000	92.000	97.000	67,000
Provision [338] (preciser la nature)							17.314	
Octroi de subvention ou de prestations [36]	0	٥	0	0				
(subvention accordice à des liers prestation en nature)	Andread William Control of Control		The second second second second second					
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	00
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	0	0	0	0				
(augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	-		The state of the s					
Autres revenus [42]	0	0	0	0			2223	# ##
(revenus de placements, de préts ou de participations, gain comptable, loyers)			The same of the sa					(*)
	414.40	1000000	2100010	104010	11000	10	10000	200
RESOCIATIVE LOGICAC LICENSMENT (charges revenus)	0)0 001	3 330 433	3 / 69 043		1 223 043	1 223 042	1 0 10 C87	1 435
Remarques : Tableau complète sur la base de l'hypothèse que le PL pour la construction du Collège du Rolliet atl êté voté par le GC et que celui-ci soft realise pour la R2008.								
				3505 324 66 - Clast 150 - Coas 150 - Coas 150 - Coas				
Signature du responsable financier : Date :								
		- Charles	Hitti Cares	100,000,000	200.000		0.40000	Parketer





FICHE TECHNIQUE CTI

☑ Investissement

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 2 065 000 F pour l'équipement et l'ameublement du pavillon provisoire loué et mis à disposition de l'EC-ECG du Rolliet à Planles-Ouates.

Préambule

Ce projet de loi porte principalement sur l'acquisition de matériel pédagogique. Les montants prévus pour l'informatique et les télécommunications sont essentiellement destinés à l'achat de PC. La plupart des rubriques ci-dessous sont dès lors sans obiet.

- Système d'information et de communication :
 Sans objet.
- 2 <u>Développement</u> : Sans objet.
- 3 Architecture technique : Le matériel proposé et sa connexion au réseau ont été validés par la direction de la production du CTI.
- 4 <u>Organisation de projet</u>:
 Validée par le Centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication (CPTIC)
- 5 <u>Financement</u>: Coûts d'investissement conformes aux besoins. Les coûts d'entretien estimés à 67 000 F dès l'échéance de la garantie (dans la règle 3 ans) devront être rajoutés au budget du CTI.
- 6 <u>Evolution et maintenance du système</u>: Une fois obsolète, le remplacement de ce matériel sera prévu dans le socle du CTI.
- 7 <u>Priorité</u>:
 Projet prioritaire pour le DIP vu l'évolution des effectifs.
- 8 <u>Formation</u>: Sans objet.
- 9 <u>Sécurité et éthique</u> : Sans objet.

En conclusion, nous validons sans réserve ce projet de loi.

Jean-Claude Mercier
Directeur operationnel

Jean-Marie Leclerc

Directeur général du C/1

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PAVILLON DU ROLLIET

Pavillons provisoires

Devis estimatif CFC 9

Total	frs	2'065'000.00
944 Equipement salles NFCB, Laboratoires de langues	frs	278'000.00
943 Equipement informatique	frs	669'000.00
941 Equipement audiovisuel	frs	159'000.00
940 Matériel pédagogique	frs	135'000.00
900 Mobilier	frs	824'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PO ROLLIET

Programme pavillons provisoires

ECOLE DE CULTURE GENERALE ET ECOLE DE COMMERCE

Effectif 400 élèves

N° FT	Catégories			m2 nets	
	Categories	nb	local	ss-tot	total
1.0	ENSEIGNEMENT GENERAL				1780
1.1	Salle de cours 24 places	19	60	1140	
1.2	Salle de cours 48/60 places	2	80	160	
1.3	Salle de cours NFCB 22pl	2	80	160	
1.4	Salle de cours 18 places	1	40	40	
1.5	Laboratoire de langues (18 pl)	2	60	120	
1.6	Atelier informatique/bureautique (24 pl)	2	60	120	
1.7	Bureau de disciplines	2	20	40	
2.0	ACTIVITES ARTISTIQUES ET MANUELLES				80
2.1	Salle d'activité créatrice 24pl.	1	80	80	
3.0	CENTRE DE DOCUMENTATION				300
3.1	Bibliothèque + bureau	1	180	180	
3.2	Salle de travail en silence	2	40	80	
3.3	Salle multimédia	1	40	40	
4.0	ADMINISTRATION				210
4.1	Direction	1	40	40	
4.2	Secretariat EC	1	40	40	
4.3	Local polycopies secrétariat	1	10	10	
4.4	Comptable	1	20	20	
4.5	Bureau gestion (horaires et service des remplacements)	1	20	20	
4.6	Bureau doyen	2	20	40	
4.7	Bureau-parloir + service social	1	20	20	
4.8	Economat	1	20	20	
5.0	LOCAUX PROFESSEURS, ASSISTANTS, ET ELEVES				160
5.1	Salle des maîtres yc photocopies	1	60	60	
5.2	Salle de travail des maîtres (yc informatique)	1	60	60	
5.3	Atelier TIC -MAV	1	40	40	
6.0	CAFETERIA				140
6.1	Réfectoire 50 places + self service	1	140	140	
	TOTAL	\vdash			2670

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PO ROLLIET

Pavillons provisoires

Devis estimatif

900 MEUBLES MOBILIER

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
1.1	Salle de cours (24+1) - tableau blanc 200 x 100 cm. 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein - pupitres individuels élèves - chaises élèves empilables - bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1 24 25 1	1'500.00 200.00 115.00 1'400.00	1'500.00 4'800.00 2'875.00 1'400.00	
	armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable portemanteau 16 places corbeille à papier solide	1 1 1	800.00 620.00 40.00	800.00 620.00 40.00	
	soit 16 salles	16		12'035.00	192'560.00
1.1bis	Salle de cours (24+1) mathématiques - tableau blanc triptyque 200 x 100 cm. 5 faces (2 volets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein - pupitres individuels élèves - chaises élèves empilables - bureau 1 corps 160 x 80/75 cm - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable - portemanteaux 16 places - corbeille à papier solide	1 24 25 1 1 1	4'300.00 200.00 115.00 1'400.00 800.00 620.00 40.00	4'300.00 4'800.00 2'875.00 1'400.00 800.00 620.00 40.00	
	soit 3 salles	3		14'835.00	44'505.00
1.2	Salle de cours (48+1) - tableau blanc 200 x 100 cm, triptyque 5 faces (2 voiets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein - chaises élèves pour prise de note avec tablette rabattable - bureau 1 corps 160 x 80/75 cm - tables pliantes 160 x 80/75 cm - chariot de transport pour tables pliantes - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable - portemanteaux 16 places - corbeille à papier solide	1 48 1 20 1 1 2	4'300.00 375.00 1'400.00 750.00 800.00 800.00 620.00 40.00	4'300.00 18'000.00 1'400.00 15'000.00 800.00 800.00 1'240.00 40.00	
1.3	soit 2 grandes salles Salle de cours NFCB (22+1) - chaïses hauteur réglable sur roulettes - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable	23 1	350.00 800.00	41'580.00 8'050.00 800.00	83'160.00
	- portemanteau 16 places - corbeille à papier solide	1	620.00 40.00	620.00 40.00	
	soit 2 salles L Rolliet CFC9 locaux et equipements - 05 11 2004 xis	2		9'510.00	19'020.00

34 PL Rolliet CFC9 locaux et équipements - 05.11.2004.xls

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
1.4	Salle de cours (18+1) - tableau blanc 200 x 100 cm, 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein - pupitres individuels élèves - chaises élève empilables - bureau 1 corps 160 x 80/75 cm - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable - portemanteau 16 places - corbeille à papier solide	1 18 19 1 1 1	1'500.00 200.00 115.00 1'400.00 800.00 620.00 40.00	1'500.00 3'600.00 2'185.00 1'400.00 800.00 620.00 40.00	
	soit 1 salle	1		10'145.00	10'145.00
1.5	Laboratoire de langues (18+1) - chaises hauteur reglable sur roulette - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable - portemanteau 16 places - corbeille à papier solide	1	350.00 800.00 620.00 40.00	6'650.00 800.00 620.00 40.00	
	soit 2 laboratoire	2		8'110.00	16'220.00
1.6	Salle informatique (24+1) - tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié, piètement central, avec canal pour fils élect. - chaises élèves empilables - armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable - portemanteau 16 places - corbeille à papier solide	25 25 1 1	750.00 115.00 800.00 620.00 40.00	18'750.00 2'875.00 800.00 620.00 40.00	
	soit 2 salles informatique	2		23'085.00	46'170.00
1.7	Bureau de disciplines - bureau informatique avec retour. 1 corps - table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié - armoires 120 x 140/110 cm, à rideau verrouillable - rayonnage 120 x 40/110 cm - meuble dossiers suspendus 3 tiroirs - chaise de bureau ergonomique - chaises visiteurs empilables - portemanteau 6 places sur pied - lampe de bureau - corbeille à papier solide	1 1 2 1 1 1 4 1 1	1'800.00 750.00 1'000.00 500.00 800.00 550.00 200.00 440.00 150.00 40.00	1'800 00 750.00 2'000.00 500.00 800.00 550.00 800.00 440.00 150.00 40.00	
	soit 2 bureaux	2		7'830.00	15'660.00
2.1	Salle d'activités créatrices (24+1) - tables 160 x 80/85 cm, revêtement stratifié, pliables - meuble à tiroirs pour plans A0. 10 tiroirs - tabourets hauteur réglable avec répose pied - chaise élève empilable - bureau 2 corps 160 x 80/75 cm, avec 2 tiroirs pour dossiers suspendus, revêtement stratifié	13 1 25 1	900.00 3'500.00 200.00 115.00	11'700.00 3'500.00 5'000.00 115.00	

N°	FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
	2.1	(salle d'activités créatrices suite)				
		- tableau blanc 200 x 100 cm, triptyque 5 faces				
		(2 volets rabattables) sur piètement à roulettes				
		avec frein	1	4'300.00	4'300.00	
		- établis 200 x 80/90 cm, plateau				
		urphene et blocs tiroirs	3	1'500.00	4'500.00	
		- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
		- grande corbeille à papier	1	80.00	80.00	
		- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
		zone dépôt :				
		- armoires 100 x 50/195 cm, 5 rayons, verrouillable	6	800.00	4'800.00	
		- éléments de rayonnages 100 x 50/195 cm	4	700.00	2800	
		soit 1 salle d'activités créatrices	1		39'255.00	39'255.00
3	.1	Centre de documentation				
		- éléments de bibliothèque 100 x 32/200 cm	40	900.00	36'000.00	
		- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	4	750.00	3'000.00	
		- table 100 x 80/75 cm, plateau stratifié	4	500.00	2'000.00	
		- chaises pour lecteur	20	115.00	2'300.00	
		- banque de prêt avec corps bureau	1	10'000.00	10'000.00	
		- chaises de bureau ergonomique	2	550.00	1'100.00	
		- lampes de bureau	2	150.00	300.00	
		- armoires120 x 40/110 cm	-	,00.00	555.55	
		à rideau verrouillables	2	1'000.00	2'000.00	
		- armoires vestiaires	2	240.00	480.00	
		- meuble de rang. desDVD. CD-Audios,CD-Rom.ect		4'000.00	12'000.00	
		- chariots de rangement pour les livres	2	800.00	1'600.00	
		- corbeilles à papier solide	5	40.00	200.00	
		- marchepieds à roulettes	4	80.00	320.00	
	- 1	Coin lecture détente/périodiques :				
	- 1	- Rangement + présentoir pour les périodiques	3	2'200.00	6'600.00	
		- tables basses	3	350.00	1'050.00	
		- bacs à bandes dessinées	3	1'000.00	3'000.00	
		- fauteuils	5	500.00	2'500.00	
		Espace d'exposition :				
		- vitrines	2	1'600.00	3'200.00	
	- 1	- grilles d'exposition de livres	3	450.00	1'350.00	1
		- panneaux lino-liège sur pieds 150 x 100 cm	2	1'200.00	2'400.00	
		soit 1 centre de documentation	1		91'400.00	91'400.00
3.	.2	Salle de travail en silence				
		- tables 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	6	750.00	4'500.00	
		- chaises élèves	25	115.00	2'875.00	
		- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
		soit 2 salles de travail en silence	2		7'415.00	14'830.00

16/26

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
3.3	Salle de travail multimédia				
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié.				
	piètement central, avec canal pour fils élect.	15	750.00	11'250.00	
İ	- chaises élèves	25	115.00	2'875.00	ŀ
l	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	p. p	<u> </u>	10.00	10.00	
	soit 1 salle multimédia	1		14'165.00	14'165.00
4.1	Direction				
"	- bureau informatique 2 corps avec retour	1	2'500.00	2'500.00	
	- table de conférences 10 places	1	1'500.00	1'500.00	
	- armoires 120 x 140/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- fauteuil de bureau ergonomique	1	800.00	800.00	
	- chaises visiteurs empilables	10	200.00	2'000.00	
l .	- portemanteau sur pied 8 places	1	500.00	500.00	
	- lampe de bureau	1	150.00	150.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	- armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable	1	800.00	800.00	
	- bibliothèques 100 x 40/195 cm	2	800.00	1'600.00	
	- meubles de bureau à dossiers suspendus,				
	2 tiroirs	2	750.00	1'500.00	
	soit 1 bureau directeur	1		13'390.00	13'390.00
4.2	Secrétariat direction + EC + Réception				
	- bureaux 2 corps, type informatique avec retour - tables dactylo 80 x 50/65 cm sur roulettes	2	2'500.00	5'000.00	
	avec frein	2	400.00	800.00	
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié	2	750.00	1'500.00	
	- chaises de bureau ergonomique	2	550.00	1'100.00	
	- chaises visiteurs empilables	2	200.00	400.00	
	- meubles dossiers suspendus 3 tiroirs	2	800.00	1'600.00	
	- armoires 120 x 140/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- armoires hautes 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillat		800.00	1'600.00	1
	- portemanteau 6 places	1	440.00	440.00	
	- armoires vestiaire individuelles	2	240.00	480.00	ļ
	- lampes de bureau	2	150.00	300.00	
	- corbeilles à papier solide	2	40.00	80.00	
	soit 1 secrétariat	1		15'300.00	15'300.00
				1	1

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
4.3	Local polycopies secrétariat				
4.0	- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	1	750.00	750.00	
	- armoire haute 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillable				
			800.00	1'600.00	
	- chaise visiteurs empilable	1	200.00	200.00	
	- grande corbeille à papier solide	1	80.00	80.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 1 salle photocopies	1		2'670.00	2'670.00
4.4	Bureau comptable				
Į	- bureau informatique avec retour, 2 corps	1	2'500.00	2'500.00	
	- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	1	750.00	750.00	
	- armoires 120 x 40/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- rayonnages 120 x 40 /110 cm	2	500.00	1'000.00	
	- chaise de bureau ergonomique	1	550.00	550.00	
	- chaises visiteurs empilables	2	200.00	400.00	
	- lampe de bureau	1	150.00	150.00	
	- corbeille à papier solide				
		1	40.00	40.00	
	- classeur dossiers suspendus 3 tiroirs	1	800.00	800.00	
	soit 1 bureau comptable	1		8'190.00	8'190.00
4.5	Bureau gestion (horaires et remplacements)				
1.0	- bureaux informatique avec retour, 2 corps	2	2'500.00	5'000.00	
	- chaises de bureau ergonomique	2	550.00	1'100.00	
	- chaises visiteurs empilables	2	200.00	400.00	
	- armoires 120 x 40/110 cm, à rideau verrouillable	3			
			1'000.00	3'000.00	
	- corbeille à papier solide	2	40.00	80.00	
	- lampes de bureau	2	150.00	300.00	
	- meubles à dossiers suspendus 3 tiroirs	2	800.00	1'600.00	
	- armoires vestiaire individuelles	2	240.00	480.00	
	soit 1 bureau de gestion	1		11'960.00	11'960.00
4.6	Bureaux de doyens		l		
	- bureau informatique avec retour. 1 corps	1	1'800.00	1'800.00	
	- table 160 x 80/75 cm. plateau stratifié	1	750.00	750.00	ļ
	- armoires 120 x 40/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- rayonnage 120 x 40 /110 cm	1	500.00	500.00	
	- chaise de bureau ergonomique	- ¦	550.00	550.00	
	- chaises visiteurs empilables	4			
	- portemanteau 6 places sur pied	1	200.00	800.00	
			440.00	440.00	
	- lampes de bureau	1	150.00	150.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	- classeurs dossiers suspendus 3 tiroirs	1	800.00	800.00	
	soit 2 bureaux doyens	2		7'830.00	15'660.00

...........

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
4.7	Infirmerie + service social			_	
7.,	- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	1	750.00	750.00	
	- armoires 100 x 40/195 cm, à porte verrouillable	1	800.00	800.00	
	- chaises visiteurs empilables	6	200.00	1'200.00	
	- portemanteaux 6 places sur pied	1	440.00		
	- corbeille à papier solide	1	440.00	440.00 40.00	
	- frigo 130 Lt verrouillable	1	1'000.00	1'000.00	
	- bureau 160 x 80/75 cm, 1 corps	1	1'400.00	1'400.00	
	- chaise de bureau ergonomique	1	550.00	550.00	
	- lit d'examen	1	750.00	750.00	
	- lampe de bureau	1	150.00	150.00	
	- poubelle métallique avec pédale	1	190.00	190.00	
	- civière avec pieds développables				
	- civiere avec pieus developpables	'	560.00	560.00	
	soit 1 parloir	1		7'830.00	7'830.00
4.8	Economat et archives				
	- armoires métalliques 100 x 50/195 cm, rayons				
	sur crémaillère, 5 rayons, verrouillables	5	800.00	4'000.00	
	- rayonnages, type industriel, prof.des rayons				
	60 cm, longueur totale des rayons : 7 ml	bloc	1'400.00	1'400.00	
	- chaise	1	115.00	115.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	soit 1 économat	1		6'915.00	6'915.00
5.1	Salle des maîtres yc photocopies				
	- messagerie sous forme d'étagères avec				
	bacs coulissants	bloc	5'000.00	5'000.00	
	- casiers pour maîtres, dim. intérieures 40 x				
	55/60 cm avec 1 rayon amovible et porte a				
	battant verrouillable, à assembler sur 2 hauteurs	40	270.00	10'800.00	
	- tables 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	4	750.00	3'000.00	
ĺ	- chaises visiteurs empilables	16	200.00	3'200.00	
	- tables basses 60 x 60/40 cm	3	350.00	1'050.00	
	- fauteuils relax	9	500.00	4'500.00	
	- tableau blanc 200 x 100 cm. 2 faces, pivotant,	- 1			
	sur piètement à roulettes avec frein	1	1'500.00	1'500.00	
	- panneau d'affichage 200 x 160 cm, sur pieds	1	1'500.00	1'500.00	
	- meuble à tiroirs A4 pour régistres de classes	1	4'000.00	4'000.00	
	- armoires hautes 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillat		800.00	2'400.00	
	- porternanteaux 16 places sur pied	2	620.00	1'240.00	
	- corbeilles à papier solides	4	40.00	160.00	
	- grande corbeille à papier solide	1	80.00	80.00	
	soit 1 salle des maîtres	1		38'430.00	38'430.00
5.2	Salle de travail des maîtres + informatique				
-:- -	- tables 120 x 80/75 cm	8	500.00	4'000.00	
	- chaises visiteurs empilables	17	200.00	3'400.00	
	- armoires 120 x 40/110 cm, à rideau verrouillable	3	1'000.00	3'000.00	
	- portemanteau 16 places	ĭ	620.00	620.00	
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié,	.	- 40.00	0.00	
	piètement central, avec canal pour fils électriques	10	750.00	7'500.00	
.	- corbeilles à papier solides	2	40.00	80.00	
	soit 1 salle de travail maîtres	1		18'600.00	18'600.00
34 P	L Rolliet CFC9 locaux et équipements - 05.11.2004.xls				

N° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	otal de l'ensemble
5.3	Atelier assistant technique MAV / TIC				
5.3	- bureau informatique avec retour, 2 corps	1	2'500.00	2'500.00	
	- chaise de bureau ergonomique	1	550.00	550.00	
	- armoires hautes 100 x 50/195, 5 rayons, verrouillal		800.00	4'000.00	
	- établi d'électronicien, dim. env. 300 x 80/75 cm,				
	avec console, tablette et 2 pieds blocs-tiroirs				
	(60 x 80 cm) 6 tiroirs	1	3'400.00	3'400.00	
	- établi type Lista, plateau urphène 200 x 80/90 cm,	1	1'500.00	1'500.00	
	2 corps avec 7 tiroirs				
	- chariot de démonstration, type boy d'atelier	1	2'000.00	2'000.00	
	- tabourets hauteur réglable avec repose-pieds	2	200.00	400.00	
	- classeurs pour dossiers suspendus 3 tiroirs	2	800.00	1'600.00	
	- lampes de bureau	2	150.00	300.00	
ļ.	- portemanteau 6 places sur pied	1	440.00	440.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 1 atelier assistant technique MAV/TIC	1		16'730.00	16'730.00
6.0	CAFETERIA				
6.1	Cafétéria - réfectoire - salle de travail élèves				
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié	20	500.00	10'000.00	
	- chaises empilables	80	150.00	12'000.00	
	- armoire 100 x 50/195 cm, revêtement stratifié,				
	rayons sur crémaillères	1	800.00	800.00	İ
	- poubelle	1	80.00	80.00	
	Cafétériat + réfectoire + salle de travail élèves	1	1	22'880.00	22'880.00
	Caracana - Teresione - Bane de traval eleves				22 333.00
	TOTAL GENERAL HT CFC 900 MOBILIER	Frs			765'645.00
	TVA 7.6%				58'189.02
					55 100.02
	TOTAL GENERAL TVA INCLUSE				823'834.00
	ARRONDI à Frs				824'000.00

PL 9486

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PO ROLLIET

Pavillons provisoires

Devis estimatif

21/26

940 MATERIEL PEDAGOGIQUE

N° F.T.	Désignation	bre	Prix unitaire	Total	Tot. du secteur
1.0	ENSEIGNEMENT GENERAL				8'740.00
1.1	Salle ordinaire (24 places)	19	270.00	5'130.00	
1.2	Grande salle ordinaire (48 places)	2	270.00	540.00	
1.3	Salle NFCB	2	400.00	800.00	
1.4	Saile de cours (18 pl.)	1	270.00	270.00	
1.5	Laboratoires de langues (18 pl.)	2	400.00	800.00	
1.6	Salle informatique	2	400.00	800.00	
1.7	Bureau de disciplines	2	200.00	400.00	
2.0	ACTIVITES ARTISTIQUES				10'000.00
2.1	Salle d'activités créatrices	1	10'000.00	10'000.00	
3.0	CENTRE DE DOCUMENTATION				100'810.00
3.1	Bibliothèque + bureau (fond de doc)	1	100'000.00	100'000.00	
3.2	Salle de travail en silence	1	270.00	270.00	
3.3	Salle de travail multimédia	1	270.00	270.00	
3.4	Salle de cours multimédia (consultation)	1	270.00	270.00	
4.0	ADMINISTRATION				9'370.00
4.1	Bureau directeur	1	500.00	500.00	
4.2	Secretariat	1	6'000.00	6'000.00	
4.3	Local polycopies	1	270.00	270.00	
4.4	Bureau comptable	1	500.00	500.00	
4.5	Bureau horaires + service des remplacements	1	500.00	500.00	
4.6	Bureau de doyens	2	500.00	1'000.00	
4.7	Parloir et service scocial	1	500.00	500.00	
4.8	Economat	1	100.00	100.00	
5.0	LOCAUX PROF, AT ET ELEVES		J		3'500.00
5.1	Salle de travail des maîtres yc photocopies	1	3'000.00	3'000.00	
5.2	Salle de travail maîtres yc informatique	1	500.00	500.00	
6.D	CAFETERIA				3'000.00
6.1	Réfectoire 50 places + self service	1	3'000.00	3'000.00	
	TOTAL MATERIEL PEDAGOGIQUE (TVA 7,6% incluse)	Frs			135'420.00
	ARRONDI à Frs			ĺ	135'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique 29 09 04

PO ROLLIET

Pavillons provisoires

Devis estimatif

941 EQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
- Rétroprojecteurs	31	800.00	24'800.00	
- Chariots rétroprojecteurs	31	300.00	9'300.00	
- Projecteurs diapos	5	1'000.00	5'000.00	
- Chariots projecteurs diapos	5	300,00	1'500.00	
- Cassétophones et CS type "educombi"	10	700.00	7'000.00	
- Projecteurs Vidéo	12	4,000.00	48'000.00	
- Supports pour projecteur vidéo	8	300.00	2'400.00	
- Télévisions (grandes)	4	1'100.00	4'400.00	
- Télévision (petite)	1	800.00	800.00	
- Chariots pour télévisions et magnétoscopes et PC	10	800.00	8'000.00	
- Magnétoscopes VHS	5	300.00	1'500.00	
- Lecteurs DVD	5	300.00	1'500.00	
- Lecteur & enregistreur DVD	1	1'500.00	1'500.00	
- Amplis pour équipement VHS & DVD	5	300.00	1'500.00	1
- Haut-parleurs pour équip. VHS & DVD	5	200.00	1'000.00	
- Copieur CD à 4 CD	1	2'000.00	2'000.00	
- Lecteurs CD & MD (mus. & mav)	3	00.008	2'400.00	
- Amplis (mus. & mav)	3	700.00	2'100.00	
- Hauts parleurs (mus. & mav)	6	500.00	3'000.00	
- Caméra numérique DV	2	1'500.00	3'000.00	
- Appareils photos numériques	2	1'500.00	3'000.00	
- Appareils photos argentiques, objectifs+accessoires	bloc	10'000.00	10'000.00	
Equipement assistant MAV/TIC				
- outillage, appareils de mesure, etc.	n blo	15'000.00	15'000.00	
TOTAL EQUIPEMENT AUDIOVISUEL	Frs			158'700.00
(TVA 7,6% incluse)				
ARRONDI à Frs]	159'000.00
				100 000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PO ROLLIET

Pavillon provisoire

Devis estimatif

943 EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
Informatique pédagogique				
Postes de travail				
- y.c. part "imprimantes" (env 17)				
- y.c. part simplimantes (env 17)				
- y.c. part scanners, graveurs				
y.o. part sourmers, graveurs				
Poste (TVA comprise)	168	2'700.00	453'600.00	
Logiciels (sauf labos-langues)	130	650.00	84'500.00	
Total				538'100.00
Répartition des PC pédagogique				
5 PC sur chariots à disposition pour les salles sèches				
2 PC pour les grandes salles				
46 PC pour les salles NFCB				
50 PC pour les salles informatique	İ			
38 PC pour labos-langues]
2 PC pour bureau de disciplines				
3 PC pour le CDOC				
12 PC salle de travail multimédia				
3 PC salle des maîtres				
7 PC pour la salle de travail des maîtres				
		1		-
Informatique administrative				
Postes de travail				
- y.c. imprimantes (env 10)				
- y.c. part serveur				1
- y.c. spécialités				
Poste (TVA comprise)	11	3,300.00	36'300.00	
Logiciels	11	1'000.00	11'000.00	
		Į		1

34 PL Rolliet CFC9 locaux et équipements - 05.11.2004.xls

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

24/26

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
				47'300.00
Répartition des PC administratifs	ł			
1 PC directeur	-	İ		
2 PC secrétariat				
1 PC comptable				
2 PC bureau de gestion	ļ			
2 PC bureau des doyens				
2 PC bureau CDOC				
1 PC Atelier TIC / MAV				1
Equipements actifs				
Sous réserve d' informations complémentaires				
Sous reserve d'informations complementaires				
	bloc	70'000.00	70'000,00	70'000.00
	15.00	10000.00	70 000.00	70 000.00
Téléphonie				
Stations téléphoniques :Comprenant les stations, ATA,	14			
Cordons patch programation et configuration des stat.				
Les boîtes vocales et la m.e.s				
Fax	1			
	Bloc	13'500.00	13'500,00	13'500.00
TOTAL EQUIPEMENT INFORMATIQUE	Frs			668'900.00
(TVA incluse)	İ			
	1		,	
ARRONDI à Frs				669'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Service technique

29 09 04

PO ROLLIET Pavillons provisoires

Devis estimatif

944 EQUIPEMENT SALLES NFCB, LABO LANGUES

l° FT	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total généra
1.3	Salles NFCB				
	Equipement				
	- poste professeur; système multimedia avec logiciel	1	7'300.00	7'300.00	
	- poste élève: boitier, logiciel, câble, casque-micro	22	1'400.00	30'800.00	
		1 1			
	- mélangeur de sources audio-vidéo	1 '	1'600.00	1'600.00	
	- caméra de document	1	2'650.00	2'650.00	
	- lecteur vidéo ntsc/pal hifi-stéréo	1	350.00	350.00	
	- configuration des ordinateurs	1	2'600.00	2'600.00	
	- installation	1	1'000.00	1'000.00	
	soit 2 salles NFCB	2		46'300.00	92'600.0
	Mobilier spécifique				
	- table professeur	1	1'720.00	1'720.00	
	- marguerite 4 postes	1	4'800.00	4'800.00	
	- marguerite 6 postes	3	7'300.00	21'900.00	
	soit 2 salles NCFB	2		28'420.00	56'840.0
1.5	Laboratoires de langues				
	Equipement	1			
	- poste professeur; système multimedia avec logiciel	1	7'300.00	7'300.00	
i	- poste élève; boitier, logiciel, câble, casque-micro	18	1'400.00	25'200.00	
	- mélangeur de sources audio-vidéo	1	1'600.00	1'600.00	
i	- caméra de document	1	2'650.00	2'650.00	
	- lecteur vidéo ntsc/pal hifi-stéréo	1	350.00	350.00	
	- configuration des ordinateurs	1	2'600,00	2'600.00	
	- installation	1	1'000.00	1'000.00	
	soit 2 labo-langues	2		40'700.00	81'400.0
	Mobilier spécifique				
- 1	- table professeur	1	1'720.00	1'720.00	
	- marguerite 6 postes	3	7'300.00	21'900.00	
	soit 2 salles NCFB	2		23'620.00	47'240.0
	TOTAL EQUIPEMENT	Frs			278'080.
	(TVA incluse)				270 000.
- 1			1	1	

F	Département des finance Administration des finance			République et Canton de Genève	
		PREAV	IS TECHNIQUE		
	fonctionnement investissement	☐ bouclement ☐ autre	rubriques	n° 34.13.00.506.25 17.00.00.506.26	

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 2 065 000 F pour l'équipement et l'ameublement du pavillon provisoire loué et mis à disposition de l'EC-ECG du ROLLIET à Plan-les-Ouates pour la rentrée 2005.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 Résultat récurrent
Charges en personnel	0.41	0.88	0.88	0.88	0.88	0.88	0.88 0.88
Dépenses générales (matériel, véhicule, bâtiment)	0.15	0.29	0.29	0.29	0.15	0.15	0.15 0.15
Charges financières (amortissement et intérêts)	0.06	0.06	0.46	0.46	0.46	0.46	0.22 0.16
Autres charges (location et frais de maintenance)	0.54	2.16	2.16	1.69	0.07	0.07	0.07
Octroi de subvention ou prestations		-			-	-	- 45.86.67
Total des charges de fonctionnement	1.15	3.39	3.79	3.32	1.55	1.55	1.32 1/26
Revenus liés à l'activité	-	-	-	-	-		
Autres revenus				-	-	-	
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	- Jahr Jak
Résultatinet de fonctionnement	1.15	3.39	3.79	3.32	1.55	1.55	1.32 1.26,

3. Financement

Ce crédit d'investissement devra être inscrit au budget d'investissement en 2005.

Il devra entrer dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2005, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que les tranches du crédit d'investissement pourront être automatiquement versées.

4. Remarques

- D'après les informations obtenues du département de l'instruction publique (DIP), un amendement au PB2005 a été déposé à la Commission des finances visant à faire correspondre les tranches 2005 avec celles énoncées dans les tableaux financiers et le projet de loi. Le PB2005 est, en l'état, surévalué d'un montant de 835 000 F.
- Le DIP a confirmé que les montants indiqués dans les tableaux financiers, calculés et transmis par le DAEL et le CTI
 pour les chiffres "hors DIP", sont prévus au budget de fonctionnement des départements concernés.
- Il est mentionne dans l'exposé des motifs qu'"en raison de l'aspect transitoire de ce bâtiment loué, des collaborations devront être trouvées avec les bâtiments voisins pour les cours donnés dans des sailles spécifiques telles que l'éducation physique et les sciences". Le DIP a précisé que ces besoins ne sont pas quantifiables pour l'instant et qu'ils seront évalués précisément lors de l'organisation des futures rentrées.
- Concernant une éventuelle subvention fédérale, le DIP a pris l'option de ne pas la prévoir dans le dispositif juridique ni dans les tableaux financiers. Il précise que "la proposition d'inscrire formellement une subvention fédérale est viable pour autunt que l'on comaisses la part d'utilisation par les filières de formations professionnelles dans ces pavillons", ce qui n'est pas le cas selon lui.
- Les tableaux financiers ont été remplis en se basant sur l'hypothèse que la construction du Collège du Rolliet sera achevée pour la rentrée 2008. Dans le cas où cette construction prendrait du retard ou ne serait pas réalisée, les charges de location (2 160 000 F par an) ainsi que les charges de bâtiment (143 000 F par an) pourraient se prolonger au-delà de 2008.
- L'exposé des motifs énonce que tous les équipements mobiles (mobilier et équipements informatiques) installés dans le pavillon seront intégralement déplacés dans la future construction du Rolliet.
- Le remplacement futur du matériel informatique sera prévu dans le socie du CTI (voir fiche technique du CTI en annexe du projet de loi).

Genève, le 13 décembre 2004

N.B.: Le présent préavis technique est basé sur le PL, l'exposé des motifs, les tableaux financiers. la fiche technique CTI et les annexes transmis le 2 décembre 2004. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultéricures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 10 1. 2005

Signature du responsable financier :

i Tattu ilu